



BULLETIN DE LA GRC DE GRANDE PRAIRIE





Rentrée scolaire



L'agitation qui accompagne toute rentrée scolaire en personne se fera sentir dès le 31 août 2021 à Grande Prairie. La GRC souhaite rappeler aux automobilistes de ralentir, d'être attentifs et de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires. *La vitesse maximale permise dans les zones scolaires est de 30 km/h de 7 h 30 à 16 h 30 les jours d'école.*

Comme toujours, certains élèves iront à l'école à pied ou en vélo, et les autobus seront de retour sur les routes. Nous souhaitons donc rappeler aux automobilistes de prévoir une circulation accrue et de conduire de façon sécuritaire.

En vue de rendre le retour en classe plus sécuritaire pour tous, la GRC de Grande Prairie fait part des conseils suivants :

-  Familiarisez-vous avec les zones scolaires et les terrains de jeux à travers la ville. Portez attention à ce qui vous entoure et ralentissez. Ainsi, vous réduirez les risques et éviterez de recevoir de lourdes amendes.
-  Lorsque vous voyez les feux rouges d'un autobus scolaire clignoter, arrêtez-vous et ne le dépassez pas. Cela signifie que des enfants peuvent être en train de monter dans l'autobus, ou d'en descendre.
-  N'oubliez pas de donner de l'espace aux cyclistes et de partager la route.
-  Lorsque des piétons attendent pour traverser la rue, arrêtez-vous complètement et laissez-les traverser toute la rue avant de repartir. Si un brigadier supervise un passage pour piétons, suivez ses indications. N'oubliez pas que les enfants peuvent se laisser distraire et être moins attentif à leur environnement.

Il suffit de suivre ces conseils simples pour assurer une rentrée en sécurité et en santé pour tous.



Les travaux de construction continuent

Malgré l'arrivée du temps plus frais, les travaux de construction continueront jusqu'à la fin de l'été, voire jusqu'à la mi-octobre, sur le territoire de Grande Prairie. La GRC de Grande Prairie rappelle donc aux automobilistes de rester prudents et alertes aux abords des zones de travaux.

Bien que les chantiers et le trafic occasionnent du retard, les travaux annuels permettent de préserver nos routes. Ce retard peut être agaçant, mais ce n'est pas une raison acceptable pour conduire à la hâte et dépasser les limites de vitesse dans les zones de travaux.

Les vitesses réduites sont en vigueur 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, **même en l'absence d'ouvriers**. Lorsque vous traversez des zones de construction, soyez à l'affût des détours et des déviations, car ceux-ci peuvent changer au fur et à mesure que progressent les travaux.

Les ouvriers travaillent souvent très près des voies ouvertes à la circulation et doivent composer avec la distraction au volant, l'excès de vitesse et la rage au volant. Vous pouvez protéger les travailleurs en suivant les indications des signaleurs; en gardant une bonne distance entre votre véhicule et les ouvriers, leur équipement et leurs véhicules; et en respectant la signalisation.

Rappelez-vous que les amendes pour excès de vitesse dans une zone de travaux sont deux fois plus élevées si des ouvriers sont présents dans la zone.



Profiter des derniers jours d'été

La fête du Travail marque la fin de l'été et coïncide avec la dernière longue fin de semaine avant l'arrivée des températures fraîches. C'est une fin de semaine occupée et plusieurs voyagent pour profiter des dernières journées d'été.

La GRC de Grande Prairie encourage tous les automobilistes à adopter des habitudes de conduite sécuritaire et à faire preuve de prudence sur la route. Planifier son itinéraire, prévoir suffisamment de temps de déplacement, définir un conducteur désigné, suivre les limites de vitesse indiquées et se concentrer sur la route sont des habitudes de conduite sécuritaire qui permettent de réduire grandement le risque de collision.

Assurer la sécurité de nos routes est la responsabilité partagée de tous les Albertains. Rappelez-vous : restez attentif à votre environnement, ne vous laissez pas distraire et soyez patient. Il y aura plusieurs motorisés et roulettes sur la route, et les travaux de construction sont toujours en cours.

Avez-vous perdu votre portefeuille?

Depuis l'assouplissement des restrictions, les résidents de Grande Prairie profitent pleinement de la vie en communauté, que ce soit en visitant les restaurants, les boutiques ou les espaces publics. Avec ce regain de circulation, la GRC de Grande Prairie note une hausse des incidents en août 2021, comparativement au même mois l'année dernière, en ce qui concerne la perte de portefeuilles et d'autres effets personnels dans les centres commerciaux et les stationnements de magasins.

Pour éviter aux visiteurs ainsi qu'aux résidents de perdre leur portefeuille, leur sac à main ou leurs clés, nous leur recommandons de suivre les conseils suivants :

- N'oubliez pas de bien ranger votre portefeuille après chaque transaction.
- Gardez votre sac à main ou votre portefeuille près de vous ou dans votre poche au lieu de le laisser dans votre panier d'achats sans surveillance.
- Si possible, laissez votre sac à main ou votre portefeuille à la maison et ne gardez que vos pièces d'identité et l'argent nécessaire dans votre poche.

Voici quelques conseils à suivre si vous avez perdu votre portefeuille :

- Avisez votre banque et les émetteurs de vos cartes de crédit et de débit pour éviter toute utilisation non autorisée de celles-ci.
- Avisez les institutions émettrices des cartes qui se trouvaient dans votre portefeuille, comme votre carte santé.
- Appelez la GRC pour signaler la perte ou le vol de votre portefeuille.

Comme mesure préventive, notez tout le contenu de votre portefeuille, y compris les numéros de votre permis de conduire et de vos cartes de crédit, et gardez ces informations en lieu sûr, à l'extérieur de votre portefeuille. Ces informations vous seront utiles si vous devez signaler la perte de vos documents et en demander de nouveaux.





BULLETIN DE LA GRC DE GRANDE PRAIRIE

Officiers de la GRC au sein de la communauté



Des membres de la GRC de Grande Prairie patrouillent en compagnie de membres du personnel du Mobile Outreach Program.



Plusieurs officiers de la GRC se rafraîchissent au kiosque de limonade de jeunes de Grande Prairie.
Source : Tony Eisan



Serg. Graham et Gend. Ralph lors d'un samedi de soccer avec le Swan City FC

Sécurité : ne manquez pas le train

En août, la GRC de Grande Prairie a donné un coup de main au service de police du CN pour venir en aide à un individu qui s'était blessé après s'être introduit dans une propriété de chemin de fer. À Grande Prairie, des trains de marchandises circulent et traversent certaines routes dont les passages à niveau ne sont pas tous contrôlés.

Même si les trains semblent se déplacer lentement, ils peuvent atteindre des vitesses élevées tout en étant particulièrement silencieux. Une voie ferrée représente toujours un danger pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes qui circulent à proximité des voies ou qui les traversent. Voici quelques conseils à suivre pour rester en sécurité :

- **Soyez attentif lorsque vous vous approchez d'un passage à niveau. Certains véhicules, comme les autobus scolaires, doivent s'immobiliser. Regardez des deux côtés et écoutez. Il est difficile de juger la distance à laquelle se trouve un train ou sa vitesse.**
- **N'essayez pas d'aller plus vite que le train pour ne pas avoir à arrêter au passage à niveau. Un train ne peut ni s'immobiliser rapidement ni éviter un objet qui bloque la voie.**
- **Respectez la signalisation et les dispositifs d'avertissement. Avant de traverser un passage à niveau, assurez-vous de bien voir la voie ferrée et qu'aucun train ne s'approche.**
- **Ne longez jamais une propriété de chemin de fer ou de voies ferrées à pied, à vélo ou en voiture. Vous pourriez vous retrouver prisonnier sur la voie. Marcher sur une propriété de chemin de fer, y compris traverser une voie ferrée qui n'est pas dotée d'un passage à niveau, est considéré comme une intrusion et est un geste illégal.**
- **Ne circulez pas sous, autour ou entre les wagons, et ce, même lorsque le train est à l'arrêt, car celui-ci peut démarrer à tout moment.**
- **Ne vous approchez pas des trains puisqu'ils peuvent dépasser de chaque côté de la voie et vous pourriez vous faire frapper.**

Suivez ces conseils simples; évitons une tragédie. N'oubliez pas que les trains peuvent circuler à toute heure, dans une direction ou l'autre et sur n'importe quelle voie.

Grande Prairie en un coup d'œil

Type d'infraction	Ville		Zone rurale	
	Août 2020	Août 2021	Août 2020	Août 2021
Introduction par effraction	38	33	14	5
Vols de véhicules à moteur	33	27	17	14
Vols depuis des véhicules à moteur	90	45	3	2
Possession de biens volés	44	19	8	6

*Les statistiques sur la criminalité couvrent la période du 1^{er} au 30 juin 2021 et sont comparées à la même période de l'année précédente. Remarque : les chiffres figurant dans le tableau sont bruts et peuvent être modifiés par notre processus d'examen. Ils ne représentent pas nos statistiques officielles et finales sur la criminalité.

Tous les événements/toutes les activités	Ville		Zone rurale	
	Août 2020	Août 2021	Août 2020	Août 2021
Nombre total d'événements policiers	2623	2339	567	469

*Les événements policiers représentent l'ensemble des interventions policières, des dossiers générés par des officiers et des infractions au Code de la route.

Signalement en ligne des crimes
<https://ocre-sielc.rcmp-grc.gc.ca/alberta/en>

Cartographie de la criminalité
Ville de Grande Prairie

<https://www.cityofgp.com/city-services/emergency/rcmp/rcmp-crime-map>
Comté de Grande Prairie

<https://rcmp-k-div.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=572cd3cf20ed45b7bc09065bf79ce0ac>



POUR SIGNALER TOUTE ACTIVITÉ SUSPECTE,
appelez la GRC de Grande Prairie au 780 830-5700
ou votre service de police local.



POUR CONSERVER L'ANONYMAT,
contactez **Échec au crime** au 1 800 222-8477 (TIPS), en ligne au
www.P3Tips.com ou à l'aide de l'application « P3 Tips » offerte sur *Apple Store*
App ou *Google Play Store*.